MATIÈRE D'ŒUVRE EP2 – CONDUITE DE CHARIOTS EN SÉCURITÉ PARTIE 2 – ÉPREUVE PRATIQUE

MATÉRIEL ET DOCUMENT A PRÉVOIR

Document logistique	Outil(s) et matériel(s) intégrant l'usage d'un outil numérique
- une présentation de l'entrepôt pédagogique comprenant	- 1 ordinateur *
la raison sociale, les coordonnées, le logo, l'activité, etc.	- 1 imprimante
(présentation illustrée, format A4).	·

^{*} Ce matériel ne peut pas être commun avec l'épreuve EP1 et EP2

CHARIOT DE CATÉGORIE 1 (R 389)

Chariot transpalettes à conducteur porté ou préparateur de commandes au sol de levée inférieure ou égale à 1 mètre

Matériel, documents et mise en place :

Matériel et documents à prévoir	Mise en place du matériel et organisation de la zone d'évolution	
Matériel - 1 chariot catégorie 1, transpalette ou préparateur de commandes, capacité minimale 1000 kg - 3 palettes EUROPE chargées au maximum de la capacité du chariot- 1 palette EUROPE chargée au-delà de la capacité du chariot - 1 palette EUROPE chargée en deçà de la capacité du chariot, à une hauteur supérieure à 1,60 m masquant la visibilité - 50 cônes de signalisation * - 2 panneaux de signalisation (« stop » et « sens interdit ») * - 1 remorque à quai, 1 pont de liaison installé et mis en place * ou simulation d'une remorque aux dimensions : longueur 4 m minimum, largeur 2 m 44 / 2 m 47 * - quelques paires de gants et de chaussures de sécurité de différentes tailles * - un échantillonnage de chaussettes et sous-gants jetables* - 6 gilets fluorescents de sécurité de différentes tailles * Documents - accès aux documents et aux clés du chariot (notice d'utilisation en français, vérifications générales périodiques (VGP), certificat de conformité, carnet d'entretien) - étiquettes de poids lisibles à partir du poste de conduite sur les charges palettisées - parcours schématique (voir exemples de dessins et parcours joints) ou photographié et descriptif de l'ordre de circulation et des opérations de	Mise en place du circuit de circulation: - Matérialisation du « garage » : * longueur du chariot minimum * largeur du chariot dans le garage - Matérialisation des zones de stockage - Circuit : largeur du chariot ou de son chargement + 500 mm (± 100 mm) - Positionnement des cônes en ligne droite (minimum deux longueurs de chariot) et en courbe - Panneau(x) « stop » ou/et « sens interdit » en bout de ligne droite - Mise en place de la remorque ou de sa simulation - Mise en place des palettes dans la zone de stockage * une palette inférieure ou égale à la capacité nominale * une palette supérieure à la capacité nominale * une palette chargée à une hauteur supérieure à 1,60 m - Mise en place de palettes dans la remorque - 2 palettes inférieures ou égales à la capacité nominale - Étiquettes de poids à placer sur les charges palettisées - Mise à disposition des documents et des clés du chariot	

^{*} matériel pouvant être commun aux chariots de catégories 1-3-5 (R389)

manutention

CAP OPERATEUR / OPÉRATRICE LOGISTIQUE	SESSION 2017	MATIÈRE D'ŒUVRE
Épreuve EP2 – Conduite de chariots en sécurité	Durée : 60 min	Page 1 / 3

CHARIOT DE CATÉGORIE 3 (R 389)

Chariot élévateur en porte à faux de capacité inférieure ou égale à 6 000 kg

Matériel, documents et mise en place :

Matériel et documents à prévoir	Mise en place du matériel et organisation de la zone d'évolution	
Matériel - 1 chariot catégorie 3, capacité minimale 1200 kg, chariot élévateur en porte à faux capacité inférieure ou égale à 6000 kg - 3 palettes EUROPE chargées au maximum de la capacité du chariot - 1 palette EUROPE chargée au-delà de la capacité du chariot - 3 palettes EUROPE chargées à 500 kg - 50 cônes de signalisation* - 2 panneaux de signalisation (« stop » et « sens interdit »)* - 4 caisses empilables - 1 palettier d'une hauteur minimum de 4 m, allée AST + 500 mm (± 100 mm) - 1 charge longue de 2,4 m minimum ou pondéreuse - 1 remorque pour chargement latéral - quelques paires de gants et de chaussures de sécurité de différentes tailles * - un échantillonnage de chaussettes et sous-gants jetables* - 6 gilets fluorescents de sécurité de différentes tailles *	Mise en place du circuit d'évolution : - Matérialisation du « garage » : * longueur du chariot minimum * largeur du chariot + 300 mm - Mise en place du chariot dans le garage - Circuit : largeur du chariot ou de son chargement 500 mm (± 100 mm) - Utilisation de différents types de sol (béton, bitume) - Positionnement des cônes en ligne droite (minimum deux longueurs de chariot) et en courbe - Panneau(x) « stop » ou/et « sens interdit » en bout de ligne droite - Mise en place des caisses dans un emplacement délimité - Étiquettes de poids lisibles à partir du poste de conduite sur les charges palettisées et sur les caisses - Mise à disposition des documents et des clés du chariot - Matérialisation des zones de stockage - Mise en place des charges dans le palettier dont une à 4 mètres - Mise en place de la remorque et palettes dans la remorque (2 palettes inférieures ou égales à la capacité nominale)	
Documents - étiquettes de poids lisibles à partir du poste de conduite sur les charges palettisées et les caisses - accès aux documents et aux clés du chariot (notice d'utilisation en français, vérifications générales périodiques (VGP), certificat de conformité, carnet d'entretien) - parcours schématique (voir exemples de dessins et parcours joints) ou photographié et descriptif de l'ordre de circulation et des opérations de manutention	Mise en place de la charge longue ou pondéreuse ; si nécessaire, mise en place du passage pour circuler avec la charge longue Mise à disposition du plan incliné si nécessaire	

^{*} matériel pouvant être commun aux chariots de catégories 1-3-5 (R389)

CAP OPERATEUR / OPÉRATRICE LOGISTIQUE	SESSION 2017	MATIÈRE D'ŒUVRE
Épreuve EP2 – Conduite de chariots en sécurité	Durée : 60 min	Page 2 / 3

CHARIOT DE CATÉGORIE 5 (R 389)

Chariot élévateur à mât rétractable

Mise en place du matériel et organisation

Matériel, documents et mise en place :

Matériel et documents à prévoir	de la zone d'évolution
Matériel: - 1 chariot catégorie 5, capacité minimale 1000 kg, hauteur de pose de plus de 6 m, à mât rétractable - 6 palettes EUROPE chargées - 1 palette EUROPE chargée au-delà de la capacité nominale du chariot - 4 caisses ou palettes empilables - 50 cônes de signalisation* - 2 panneaux de signalisation (« stop » et « sens interdit »)* - 1 palettier d'une hauteur minimum de 6 m - la plaque de capacité du palettier - quelques paires de gants et de chaussures de sécurité de différentes tailles * - un échantillonnage de chaussettes et sous-gants jetables* - 6 gilets fluorescents de sécurité de différentes tailles *	Mise en place du circuit d'évolution : - Matérialisation du « garage » : * longueur du chariot minimum * largeur du chariot + 300 mm - Mise en place du chariot - Matérialisation d'une zone de stockage - Circuit : largeur du chariot ou de son chargement 500 mm (± 100 mm) - Positionnement des cônes en ligne droite (minimum deux longueurs de chariot) et en courbe - Panneau(x) « stop » ou/et « sens interdit » en bout de ligne droite - Mise en place des charges dans le palettier dont une à 6 mètres - Affichage de la plaque de capacité du palettier - Étiquettes de poids lisibles à partir du poste de conduite sur les charges palettisées - Mise à disposition des documents et des clés du chariot
Documents: - étiquettes de poids lisibles à partir du poste de conduite sur les charges palettisées - accès aux documents et aux clés du chariot (notice d'utilisation en français, vérifications générales périodiques (VGP), certificat de conformité, carnet d'entretien) - parcours schématique (voir exemples de dessins et parcours joints) ou photographié et descriptif de l'ordre de circulation et des opérations de manutention	

^{*} matériel pouvant être commun aux chariots de catégories 1-3-5 (R389)

CAP OPERATEUR / OPÉRATRICE LOGISTIQUE	SESSION 2017	MATIÈRE D'ŒUVRE
Épreuve EP2 – Conduite de chariots en sécurité	Durée : 60 min	Page 3 / 3